



2022 / 2026

Bilan de mandat

CAFÉS • HÔTELS • RESTAURANTS • DISCOTHÈQUES • TRAITEURS • BOWLINGS • THALASSOS

Dernière minute

Le GHR Paris Île-de-France quitte le GHR et rejoint l'Umih

Le 24 septembre 2026, l'Umih et le GHR Paris Île-de-France ont annoncé que le GHR Paris Île-de-France quittera le GHR pour rejoindre l'Umih. À compter du 1^{er} janvier 2027, il deviendra l'Union CHR Paris Île-de-France et rejoindra l'Umih en qualité de syndicat associé.

Cette décision constitue une étape importante dans le rassemblement et le renforcement de la représentation des professionnels indépendants des cafés, hôtels, restaurants, bistrots, traiteurs et établissements de nuit.

Première organisation francilienne du secteur, représentant 60 000 salariés de la branche et plus de 2 000 entreprises, le GHR Paris Île-de-France rejoint ainsi l'Umih, première organisation nationale de l'hôtellerie-restauration.

Cette décision repose sur une ambition commune : rassembler les professionnels indépendants et porter plus fortement leur voix auprès des pouvoirs publics, autour d'enjeux partagés tels que la défense du fait maison et des métiers de l'hospitalité, la compétitivité des entreprises et l'attractivité touristique.

L'arrivée de l'Union CHR Paris Île-de-France renforce la représentation territoriale de l'Umih et sa capacité à défendre les entrepreneurs indépendants de l'hôtellerie-restauration.

Le message du président Thierry Marx5

Partie 1 : Un mandat dans un monde sous tension6

2022-2023. Reconstruire après la plus grande crise de l'histoire du secteur	7
2022-2023. La guerre en Ukraine provoque un nouveau choc économique	7
Été 2024. Les Jeux olympiques : l'événement ne garantit pas l'activité	8
Juin 2024. La dissolution ouvre une période d'incertitude politique	8
2024-2026. La crise des finances publiques accroît la pression sur les entreprises	9
Décembre 2024. Mayotte : après Chido, permettre aux entreprises de repartir	9
2025-2026. Les tensions internationales entretiennent l'incertitude	10
Été 2026. Les canicules frappent directement l'activité	10
Été 2026. Les incendies ruinent la saison dans les territoires touchés	11

Partie 2 : Soutenir les entreprises et le modèle économique du secteur12

1. Sécuriser les entreprises face aux fragilités économiques	13
2. Recruter, former et fidéliser	14
3. Représenter tous les métiers	16
4. Garantir la compétitivité et une concurrence équitable	16
5. Pérenniser les entreprises et anticiper leur avenir	20
6. Mobiliser le dialogue social au service des entreprises et des salariés	22
7. Doter la branche des moyens d'agir	25

Partie 3 : Consolider l'Umih pour mieux soutenir les entreprises27

1. Moderniser l'Umih pour resserrer le lien avec les adhérents	28
2. Ancrer le syndicat là où sont les entreprises	29
3. Porter le combat des entrepreneurs dans le débat public	30
4. Accroître la représentativité et le pouvoir d'action	30
5. Anticiper les transformations pour ne pas les subir	31
6. Professionnaliser l'Umih pour accroître sa capacité d'action	32
7. Consolider les finances pour garantir l'indépendance du syndicat	33

Les Umih départementales34



Thierry Marx,
président confédéral l'Umih

Quatre ans pour défendre ceux qui entreprennent

On me connaissait comme chef. Beaucoup moins comme chef d'entreprise. Et certainement pas comme futur président d'un syndicat patronal. C'est la crise du Covid qui a changé mon regard. Dès 2020, lorsque notre secteur s'est retrouvé à l'arrêt, j'ai travaillé avec l'Umih. Pendant ces deux années de crise, j'ai découvert de l'intérieur ce que pouvait être l'action d'un syndicat professionnel : un travail très concret et déterminant lorsqu'il faut défendre des entreprises, trouver des solutions et peser sur les décisions.

À ce moment-là, notre secteur avait devant lui des défis immenses. J'avais deux possibilités : les regarder depuis le banc de touche ou prendre ma part du combat. J'ai choisi de m'engager comme je suis : un chef, un artisan et un entrepreneur. Et avec une conviction, le syndicalisme patronal ne peut pas se limiter à s'opposer. Il doit rassembler, proposer et obtenir des résultats.

C'est cette ligne que nous avons tenue pendant ces quatre années.

Nous nous sommes battus pour donner aux entreprises le temps de rembourser leurs PGE, les protéger face à l'explosion des prix de l'énergie, défendre l'apprentissage et faciliter les recrutements. Nous avons obtenu le

maintien de l'exonération des pourboires jusqu'en 2028 et avancé pour rétablir une concurrence plus équitable face aux plateformes de réservation.

Nous avons aussi préparé l'avenir. Reconnaissance de nos métiers, transmission, transition écologique, hôtel et restaurant de demain. Certains combats ont abouti, d'autres restent à gagner.

Pour peser, il fallait une Umih plus forte. Nous sommes redevenus majoritaires dans la branche HCR et avons renforcé notre réseau territorial et notre capacité à porter la voix des entreprises là où les décisions se prennent.

Ce bilan est celui d'un collectif, de nos élus de branche, de nos Umih départementales, de nos équipes et de nos adhérents. Notre rassemblement fait notre représentativité. Et notre représentativité fait notre force.

Quatre ans plus tard, ma conviction est intacte : un syndicat patronal n'a pas vocation à entreprendre à la place des entrepreneurs. **Il doit leur donner les moyens d'entreprendre.**

C'est ce syndicalisme que nous avons porté. C'est celui que l'Umih doit continuer à défendre, collectivement.

Partie 1

Un mandat dans un monde sous tension

Aucun mandat ne s'exerce hors du temps. Celui de Thierry Marx à la présidence confédérale de l'Umih s'est déroulé dans une succession de crises et de bouleversements qui ont directement affecté les entreprises du CHRDT.

À la dette laissée par la crise sanitaire se sont ajoutées la flambée des prix de l'énergie et des matières premières, les pénuries de main-d'œuvre, l'inflation, l'instabilité politique, les tensions géopolitiques et, plus récemment, des événements climatiques d'une intensité exceptionnelle.

Dans cet environnement, une même exigence a guidé l'action de l'Umih : **comprendre rapidement les conséquences pour les entreprises, faire remonter la réalité du terrain et défendre les conditions de leur activité.**

Ces quatre années auront ainsi placé le syndicat face à une double responsabilité : **répondre aux urgences sans jamais perdre de vue les transformations de fond nécessaires à l'avenir du secteur.**

2022-2023. Reconstruire après la plus grande crise de l'histoire du secteur.



Lorsque Thierry Marx prend la présidence de l'Umih, les restrictions sanitaires ont cessé, mais leurs conséquences économiques sont toujours là.

Les entreprises doivent rembourser leurs PGE, reconstituer des trésoreries épuisées, reprendre des investissements différés

et reconstruire des équipes profondément déstabilisées par deux années de crise.

La priorité est alors de réussir la sortie de crise sans provoquer une nouvelle vague de défaillances. Mais cette reconstruction est immédiatement percutée par de nouveaux chocs.

2022-2023. La guerre en Ukraine provoque un nouveau choc économique



L'invasion russe de l'Ukraine, le 24 février 2022, entraîne une envolée des prix de l'énergie, des matières premières et de nombreux produits alimentaires.

Pour les cafés, hôtels, restaurants, traiteurs et établissements de nuit, cette hausse intervient alors même que les bilans n'ont pas encore absorbé les conséquences de la crise sanitaire.

L'énergie devient en quelques mois

l'une des principales menaces pour les établissements : multiplication des factures, contrats conclus au plus mauvais moment, hausse générale des coûts de production.

Après le choc sanitaire, **les entreprises entrent dans une période où l'enjeu n'est plus seulement de retrouver de l'activité, mais de préserver leurs marges et leur capacité à investir.**

Umih chrono

2022

OCTOBRE 2022

Thierry Marx est élu président confédéral de l'Umih avec 71 %.

DÉCEMBRE 2022

Début de la mobilisation pour mettre fin à l'extension du titre-restaurant à la grande distribution.

2023

FÉVRIER 2023

Mise en place d'une commission « énergie » pour accompagner les adhérents Umih dans la crise de l'électricité. 7

AVRIL 2023

1^{re} semaine des métiers du tourisme lancée par le gouvernement en partenariat avec l'Umih.

AVRIL 2023

Lancement d'une **campagne** de communication nationale.

MAI 2023

Lancement de **mon CVnum.**

JUIN 2023

Lancement du **1^{er} plan saisonniers.**

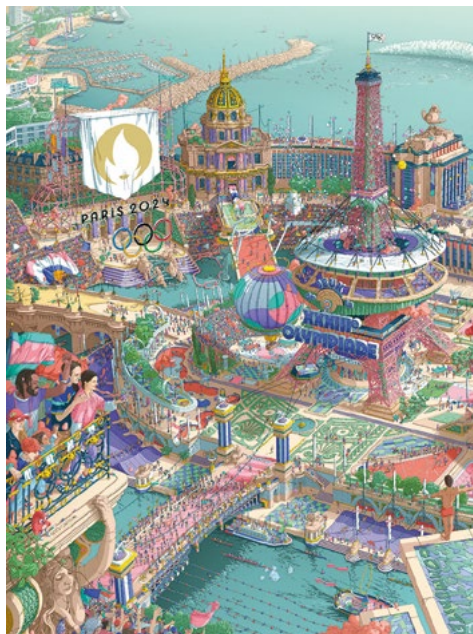
SEPTEMBRE 2023

Début du travail de refonte sur le décret **« fait maison »** avec le gouvernement.

Été 2024. Les Jeux olympiques : l'événement ne garantit pas l'activité

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 devaient constituer un temps fort pour la fréquentation touristique.

Sur le terrain, les résultats sont beaucoup plus contrastés : contraintes de circulation, réservations tardives, déplacements de clientèle et fortes disparités entre territoires. L'épisode rappelle une réalité essentielle pour le secteur : **les grands indicateurs touristiques ne disent pas toujours ce que vivent réellement les entreprises.**



L'enjeu pour l'Umih est donc de continuer à faire entendre cette réalité économique derrière les chiffres globaux de fréquentation.

Paris 2024

Derrière les chiffres de fréquentation, des résultats contrastés sur le terrain.

Juin 2024. La dissolution ouvre une période d'incertitude politique

La dissolution de l'Assemblée nationale du 9 juin 2024 ouvre une période d'instabilité parlementaire et gouvernementale.

Pour les entreprises, cette situation rend moins lisibles les arbitrages budgétaires, fiscaux et sociaux et retarde plusieurs réformes. Dans un secteur composé majoritairement de TPE,

cette incertitude pèse directement sur les décisions d'embauche, d'investissement et de transmission.

Dans cette période mouvante, **l'Umih poursuit son action auprès des gouvernements successifs et des parlementaires avec une priorité : préserver la visibilité dont les entrepreneurs ont besoin pour décider.**



Umih chrono

NOVEMBRE 2023

Lancement de la **nouvelle identité visuelle de l'Umih** et du nouveau site Umih.fr.

NOVEMBRE 2023

Première élection à la présidence de la branche Traiteurs & TOR.

2024

FÉVRIER 2024

Début du partenariat national avec l'Ademe pour l'opération « *hôtel du futur* ».

MAI 2024

L'Umih dans les élections législatives anticipés présente « *18 mesures pour sauvegarder et développer le secteur de l'hôtellerie-restauration* ».

JUILLET 2024

Début du partenariat national avec Action logement en faveur du logement des saisonniers.

SEPTEMBRE 2024

Lancement d'UmiVitalité, la nouvelle offre santé et prévoyance dédiée aux professionnels de l'hôtellerie-restauration.

2024-2026. La crise des finances publiques accroît la pression sur les entreprises

À l'instabilité politique s'ajoute la dégradation des finances publiques.

Les débats budgétaires font peser plusieurs risques sur le secteur : hausse des prélèvements, réduction des aides à l'apprentissage, remise en cause d'exonérations ou augmentation du coût du travail.

Pour des établissements dont les marges restent faibles, ces décisions ne sont jamais abstraites : **une charge supplémentaire peut signifier un investissement reporté, une embauche abandonnée ou une trésorerie**

L'instabilité

La fragilité financière menace l'investissement, l'emploi et la compétitivité du secteur.



davantage fragilisée.

La défense de la compétitivité et de la stabilité du cadre économique devient ainsi l'un des fils conducteurs du mandat.

Décembre 2024. Mayotte : après Chido, permettre aux entreprises de repartir

Le cyclone Chido frappe Mayotte le 14 décembre 2024 et détruit



logements, réseaux et outils de travail. L'heure est grave pour l'île. Thierry Marx se rend donc sur place.

Pour les professionnels du tourisme et des CHRDT, l'urgence est double : protéger les équipes et permettre la reprise économique dans un territoire profondément désorganisé. L'Umih nationale s'appuie sur l'Umih Mayotte pour faire remonter les besoins et relayer les dispositifs disponibles. Cet épisode rappelle la force du maillage territorial du syndicat.

Dans une crise, la capacité à faire circuler rapidement l'information entre le terrain et le niveau national devient elle-même un outil d'action.

Umih chrono

SEPTEMBRE 2024

Après plus de six ans d'attente, Airbnb enfin **devant la justice** pour son action en concurrence déloyale contre l'Umih.

OCTOBRE 2024

Lancement du projet de « **permis d'entreprendre** » pour lutter contre les défaillances d'entreprise.

OCTOBRE 2024

Vote de la proposition de loi visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale : un combat de 10 ans pour l'Umih.

NOVEMBRE 2024

Accord sur le financement du paritarisme.

2025

JANVIER 2025

Cyclone Chido : l'Umih s'engage pour Mayotte pour soutenir la reprise économique et envoi de l'eau potable.

MARS 2025

Vote pour la création de licences IV en ruralité et le non-transfert des nouvelles licences. Ce vote sera cassé par le Conseil Constitutionnel.

2025-2026. Les tensions internationales entretiennent l'incertitude

Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche en janvier 2025, puis le déclenchement de la guerre avec l'Iran, en février 2026, ravivent les incertitudes commerciales, énergétiques et géopolitiques.

Pour un secteur dépendant du tourisme international et exposé aux évolutions du coût de l'énergie et des approvisionnements, ces tensions peuvent rapidement affecter les prix comme la fréquentation.

Après plusieurs années de crises successives, une nouvelle exigence



s'impose : **rendre les entreprises plus résilientes et préserver suffisamment de marges de manœuvre pour absorber les prochains chocs.**

Été 2026. Les épisodes de canicule frappent directement l'activité

Après la canicule de l'été 2025, la France connaît de nouveau plusieurs vagues répétées de chaleur exceptionnelles en juin, en juillet et en août.

Pour le CHRDT, les conséquences sont immédiates : conditions de travail dégradées, fréquentation perturbée, augmentation des besoins de froid et de climatisation, fragilisation des produits.

L'Umih interroge plus de 1 000 professionnels du 25 au 29 juin :

91 % déclarent subir un impact négatif. L'organisation fait remonter les difficultés au Gouvernement, réunit ses cinq présidents de branche et mobilise son réseau territorial pour partager les solutions d'organisation et les bonnes pratiques.

Le changement climatique cesse définitivement d'être un sujet prospectif : **il devient un risque économique immédiat pour les entreprises.**



Umih chrono

AVRIL 2025

Ouverture de l'**extranet Umih.**

AVRIL 2025

Publication officielle des chiffres de la représentativité : l'**Umih première organisation du secteur.**

AVRIL 2025

Club du tourisme Saint-Martin devient un syndicat associé de l'Umih.

JUILLET 2025

Comité interministériel du tourisme (CIT).

AOUT 2025

L'Umih, seule, vote la revalorisation du salaire des apprentis du secteur.

SEPTEMBRE 2025

Publication de l'enquête Umih/Ipsos sur les pourboires.

NOVEMBRE 2025

L'Umih s'engage pour des pratiques et relations respectueuses au travail en publiant un guide professionnel.

2026

JANVIER 2026

Airbnb qualifié d'éditeur par la Cour de cassation : un combat de 10 ans pour l'Umih.

Été 2026. Les incendies ruinent la saison dans les territoires touchés



À partir du 22 juillet, plusieurs incendies touchent des territoires touristiques, notamment la Gironde et les Landes, le Var et les Pyrénées-Orientales.

Certains établissements sont détruits ou évacués. D'autres restent ouverts mais subissent annulations et chute des réservations. Pour beaucoup, c'est l'équilibre de toute la saison qui est menacé.

Les Umih départementales recensent les pertes et interpellent l'État. Thierry Marx demande des mesures d'urgence.

L'Umih obtient une **activité partielle renforcée du 20 juillet au 31 août pour les entreprises éligibles**, complétée par une prise en charge de frais de formation décidée par la CPNE HCR. Les Umih Gironde et Landes lancent parallèlement la campagne **« Ne nous abandonnez pas ! »** pour rappeler que les destinations restent accessibles. Mi-août, l'État annonce également des mesures spécifiques pour les territoires concernés. Le combat de l'Umih se poursuit pour les pertes indirectes et la reconstruction.

Umih chrono

JANVIER 2026

Contribution conventionnelle

relative à la formation professionnelle.

JANVIER 2026

Élections municipales

L'Umih présente son guide «Travaillons ensemble».

MARS 2026

Lancement **Umih Avantages**.

AVRIL 2026

Dépôt de la PPL **Fait maison** transpartisane le 28 avril 2026.

AOÛT 2026

Lancement du premier **Observatoire économique de la restauration** en partenariat avec l'Ordre des experts comptables.

11

DE L'URGENCE AUX COMBATS DE FOND

Crise sanitaire, énergie, inflation, instabilité politique, catastrophes climatiques, pendant quatre ans, l'Umih a dû répondre à des urgences successives.

Mais ces crises ont aussi révélé ou amplifié des fragilités plus profondes : niveau d'endettement, difficultés de recrutement, accès au logement, coût du travail, concurrence, transmission des entreprises

ou adaptation aux transitions écologique et numérique.

Répondre à l'urgence était indispensable. Agir sur ces fragilités pour préserver durablement la capacité des entreprises à entreprendre constituait l'autre responsabilité du mandat.

C'est le sens des combats portés par l'Umih.

Partie 2

Soutenir les entreprises et le modèle économique du secteur

Un syndicat patronal doit agir sur tout ce qui détermine la capacité des entreprises à exercer leur métier, investir, recruter, employer et se développer.

Pendant quatre ans, l'Umih a porté des combats très concrets : **préserver les trésoreries et les marges, faciliter les recrutements, défendre l'apprentissage, garantir une concurrence équitable, accompagner les transformations et sécuriser les règles sociales.**

Sur chaque dossier, une même méthode : **partir des difficultés rencontrées par les entreprises, les transformer en revendications collectives, peser dans le débat public et obtenir des solutions utilisables sur le terrain.**

1. SÉCURISER LES ENTREPRISES FACE AUX FRAGILITÉS ÉCONOMIQUES



PGE : accorder aux entreprises le temps de rebondir

Les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) ont permis à de nombreuses entreprises de traverser la crise sanitaire. Mais leur remboursement ne devait pas devenir un obstacle à la reprise, en absorbant les trésoreries et en empêchant de nouveaux investissements.

Dès le congrès d'Angers de 2023, Thierry Marx demande davantage de temps et des solutions adaptées aux établissements encore fragilisés par la crise du Covid.

L'Umih porte cette revendication auprès du ministère de l'Économie, de la Banque de France, de la Fédération bancaire française et des banques.

Le cadre de restructuration des PGE est prolongé jusqu'au 31 décembre 2026 et les entreprises en difficulté peuvent solliciter un rééchelonnement exceptionnel pouvant aller jusqu'à dix ans dans le cadre de la Médiation du crédit.

En 2025, le guide Anticiper & Agir face aux difficultés de votre entreprise complète cette action en donnant aux professionnels des outils pour identifier les solutions avant que les difficultés de trésorerie ne deviennent irréversibles.

31 déc. 2026

**Date limite de prolongation
du cadre de restructuration des PGE.**

Énergie : mettre les entreprises à l'abri de l'explosion des coûts

Face à l'explosion des factures, l'Umih porte les dossiers des entreprises auprès de Bercy et des fournisseurs.

Elle obtient la possibilité pour davantage de TPE de bénéficier des aides sur l'électricité et un examen individuel des situations les plus critiques.

Mais l'action syndicale se joue aussi établissement par établissement. Avec EDF, un canal dédié est mis en place pour faire remonter les dossiers difficiles des adhérents et rechercher des solutions de lissage ou de renégociation.

Obtenir une réponse nationale et débloquent des situations individuelles : les deux niveaux d'action sont complémentaires.



ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ Mr Marx, bien pour notre image et pour notre représentativité merci. Dommage de ne pas l'avoir vu dans notre département, sa présence nous aurait permis un bon développement.”

Marc Geydon, président Umih 05

2. RECRUTER, FORMER ET FIDÉLISER

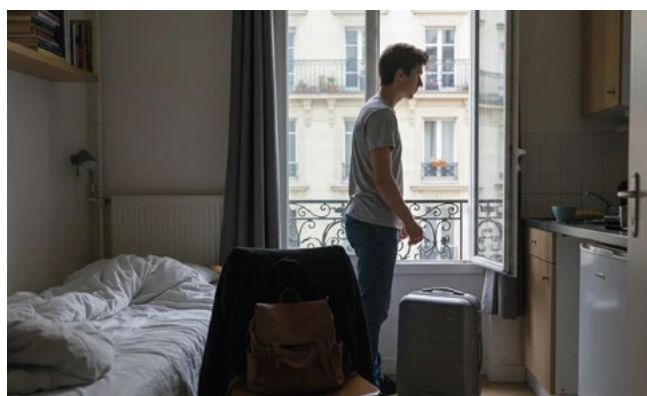
Recrutement : obtenir la reconnaissance des métiers en tension

Lorsque Thierry Marx arrive à la présidence de l'Umih, les entreprises peinent déjà à recruter alors que la plupart des métiers du secteur ne sont pas reconnus comme métiers en tension. L'Umih se mobilise pour faire reconnaître officiellement cette pénurie.

En mai 2025, davantage de métiers du CHRDT intègrent la liste des métiers en tension.

Pour les entreprises concernées, cette reconnaissance facilite notamment le recrutement de salariés étrangers hors Union européenne : l'employeur n'a plus à démontrer préalablement qu'il n'a pas trouvé de candidat disponible en France pour les métiers concernés.

Faire reconnaître administrativement la réalité du marché du travail permet de lever concrètement un frein au recrutement.



Logement des salariés : lever un frein majeur au recrutement

Trouver un candidat ne suffit pas lorsqu'il ne peut pas se loger à proximité de son emploi. L'Umih Côte d'Émeraude, engage un travail avec Action Logement pour faire connaître les dispositifs existants et rechercher des réponses adaptées aux réalités des territoires touristiques.

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ Merci de ces moments de partage avec nous, merci de cette obsession pour la formation, sujet qui est au cœur de la survie de nos métiers. Je salue l'engagement de l'homme et cette profonde humanité que j'ai ressenti lors de nos échanges. Bonne route Président Thierry.”

Charles-Henri Mandallaz, président Umih Mayotte

à la signature d'un partenariat national.

Résultat, Action logement met en place

la garantie Visale saisonniers, tandis que les entreprises et leurs salariés peuvent être orientés vers des solutions de mobilité, de logement temporaire et d'accompagnement.

Le logement devient ainsi un levier à part entière pour recruter et fidéliser les équipes.

Apprentissage : conforter le premier vivier de recrutement

Pour les TPE du secteur, l'apprentissage est l'un des principaux moyens de former directement aux métiers et de préparer les recrutements. Lorsque les aides sont menacées, l'Umih défend leur maintien. En 2026, l'intervention de l'Umih permet de sauvegarder un niveau incitatif des aides à l'apprentissage : pour les entreprises de moins de 250 salariés **une aide de 5 000 euros pour l'embauche d'un apprenti préparant un diplôme de niveaux 3 ou 4 et de 4 500 euros pour le niveau 5.**

L'Umih est également à l'initiative de l'accord de branche du 27 février 2025 revalorisant la rémunération des apprentis. Lorsque France

+13 % d'apprentis

c'est la progression d'apprentis dans la branche HCR entre 2024 et 2025.



compétences prévoit de fortes baisses de financement pour certaines formations essentielles au secteur, l'Umih intervient auprès du Gouvernement. **La marge de modulation est portée de 20 % à 30 %, permettant de limiter la baisse des prises en charge.** Entre 2024 et 2025, les effectifs d'apprentis progressent de **13 % dans la branche HCR**, alors qu'ils reculent de 3 % tous secteurs confondus.

Formation : investir dans les compétences dont les entreprises ont besoin

Former davantage suppose aussi de donner à la profession les moyens de définir et de financer ses priorités.

À partir de l'accord du 10 novembre 2022, puis avec la création en 2024 d'une contribution conventionnelle dédiée, le secteur sécurise le financement de sa politique de formation.

Plus de 100 millions d'euros peuvent ainsi être mobilisés chaque année pour financer les formations, les certifications et la validation des acquis de l'expérience. L'effort porte également sur les CFA. Avec AKTO, **plus de 140 centres sont accompagnés en 2024 et 2025 pour près de 15 millions d'euros d'investissements**, notamment pour moderniser leurs équipements et améliorer les conditions d'apprentissage. Des aides spécifiques sont également obtenues pour la mobilité et l'accompagnement des apprentis ultramarins. **L'enjeu est de donner à la profession**

les moyens de préparer elle-même les compétences dont ses entreprises auront besoin demain.



Attractivité : susciter l'envie de choisir nos métiers

Former suppose d'abord de donner envie d'entrer dans les métiers. Depuis 2023, les **« Restaurants éphémères »**, soutenus par l'Umih, permettent aux candidats de découvrir concrètement les métiers en cuisine et en salle, de tester leurs compétences et de rencontrer directement les employeurs. Avec France Travail, Cap emploi, les Missions Locales, Promocash, les centres de formation et les professionnels, les Umih départementales ont organisé **plus d'une centaine d'opérations dans les territoires.**

ApprentiScène puis le travail engagé avec l'Onisep auprès des collégiens prolongent cette démarche. **Faire découvrir la réalité des métiers et créer la rencontre avec les entreprises. L'attractivité se construit d'abord sur le terrain.**

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ Un succès. Son passage, sur cette terre de France de l'Océan Indien, a surtout permis aux professionnels de se réunir derrière leur chef, leur porte-drapeau, leur président ! Merci Thierry de ce que tu as fait pour l'Umih La Réunion, pour l'Océan Indien.”

Patrick Serveaux, président Umih La Réunion

3. REPRÉSENTER TOUS LES MÉTIERS



Traiteurs et TOR : assurer une voix à une profession à part entière

Dès le début du mandat, l'Umih renforce la représentation des Traiteurs et Traiteurs Organiseurs de Réception en leur donnant une place à part entière au sein de l'organisation. Préparée lors du congrès de Brest, **la création d'une branche dédiée est validée officiellement en janvier 2023.**

Cette décision répond à une réalité : les traiteurs et organisateurs de réception ont leurs métiers, leurs modèles économiques et leurs problématiques spécifiques. Ils doivent

pouvoir les faire entendre directement au sein de l'organisation.

Cette dynamique se traduit en 2025 par la création du **premier Trophée national des Traiteurs-Organiseurs de Réceptions**, appelé à devenir le futur Championnat de France de la profession.

Mieux représenter chaque métier, c'est renforcer la capacité du syndicat à défendre toutes les entreprises qu'il rassemble.

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ Monsieur le Président Thierry Marx nous a fait l'honneur d'être le parrain de l'École Hôtelière Méditerranée (EHM). Pour les invités présents, c'est un hôte de marque. Pour les apprentis, c'est un guide ! ”

Karina Goffi, présidente Umih Corsica

16

4. GARANTIR LA COMPÉTITIVITÉ ET UNE CONCURRENCE ÉQUITABLE



Pourboires : soutenir le pouvoir d'achat et l'attractivité des métiers

Lorsque l'exonération sociale et fiscale des pourboires est menacée en 2024, l'Umih défend un dispositif qui soutient à la fois le pouvoir d'achat des salariés et l'attractivité des métiers, sans augmenter le coût du travail pour les entreprises.

Le syndicat mobilise les organisations patronales, les ministres et les parlementaires et documente le dossier par deux enquêtes menées auprès de plus de 2 000 salariés et employeurs.

81 % des salariés et 92 % des employeurs interrogés refusent la fiscalisation ; 41 % des salariés déclarent qu'ils pourraient quitter le secteur si l'exonération disparaissait.

Après une première prolongation en 2025, **la loi de finances pour 2026 maintient l'exonération jusqu'au 31 décembre 2028.**

L'Umih défend désormais sa pérennisation.

41 % des salariés

déclarent qu'ils pourraient quitter le secteur si l'exonération disparaissait.



Titres-restaurant : maintenir leur vocation

Depuis 2022, l'Umih porte une position constante : **le titre-restaurant doit rester un titre destiné au repas.**

L'élargissement de son utilisation à l'ensemble des produits alimentaires a progressivement déplacé une partie du dispositif vers la grande distribution, au détriment des restaurateurs. L'Umih défend notamment le principe d'un **double plafond**, permettant de préserver le pouvoir d'achat des salariés tout en redonnant un avantage à l'utilisation du titre dans les restaurants.

Rendez-vous gouvernementaux, mobilisation parlementaire et prises de parole publiques permettent d'installer durablement le sujet dans le débat. Le combat reste ouvert.

Un dispositif créé pour soutenir le repas du salarié ne doit pas progressivement se détourner de la restauration.

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ Vous avez répondu présent à deux reprises à l'occasion de nos Assemblées Générales de l'Umih 02. Ces moments resteront pour nous un très beau souvenir et témoigne de l'attention que vous portez aux femmes et aux hommes qui font vivre notre réseau au quotidien.”

Jean-Marie Serre, président Umih 02

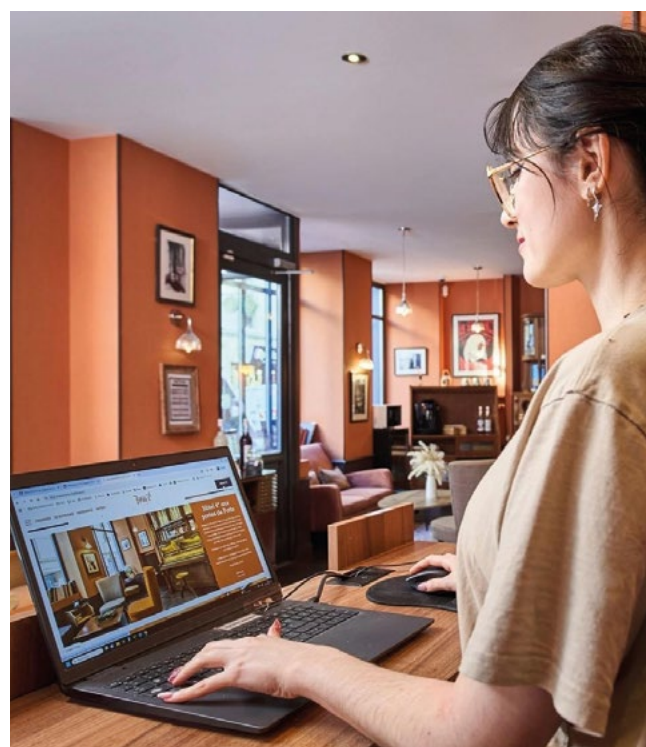
Plateformes : rétablir des règles de concurrence équitables

L'Umih agit aussi là où se décident les règles européennes qui s'imposent aux entreprises. Avec l'adoption du Digital Services Act (DSA) et du Digital Markets Act (DMA), l'Union européenne a commencé à mieux encadrer les grandes plateformes devenues incontournables dans la réservation, la livraison et l'intermédiation numérique.

Mais voter des textes ne suffit pas : encore faut-il qu'ils soient réellement appliqués et qu'ils rétablissent une concurrence équitable. C'est le combat porté par l'Umih au sein de l'Hotrec, qui rassemble 47 organisations professionnelles dans 36 pays européens. En 2025 et 2026, l'Umih s'est mobilisée avec ses partenaires européens pour demander l'application effective du DMA face aux pratiques de Google, défendre la visibilité des offres directes des hôtels et réduire leur dépendance aux intermédiaires.

Cette action illustre la conception syndicale de l'Umih : partir des difficultés concrètes rencontrées par les entreprises, construire un rapport de force collectif et intervenir au bon niveau de décision pour obtenir des règles plus justes et protéger leur capacité à exercer leur métier.

17



En 2026, une étape importante est encore franchie avec la reconnaissance d'Airbnb comme éditeur et non plus comme simple intermédiaire technique. **Cette qualification change le niveau de responsabilité de la plateforme : elle ne peut plus se contenter d'héberger des annonces sans exercer de contrôle sur leur contenu.**

Elle doit davantage vérifier la conformité des offres publiées et peut être tenue responsable lorsqu'elle diffuse ou maintient en ligne des annonces ne respectant pas la réglementation. Pendant le mandat, **l'Umih a également travaillé à une alternative française aux grandes plateformes de réservation.** Le projet n'a pas abouti, mais l'enjeu reste entier : réduire la dépendance des professionnels, limiter le poids des commissions et leur permettre de conserver la relation directe avec leurs clients et la maîtrise de leurs données.

Paracommercialisme : garantir une concurrence loyale

Guinguettes, marchés gourmands, food-trucks, buvettes, manifestations estivales... Face au développement d'activités temporaires ou associatives exercées parfois dans des conditions proches d'une activité commerciale, **l'Umih s'est battue tout au long du mandat pour préserver une concurrence loyale : à activité économique comparable, mêmes règles et mêmes obligations.**

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ Nous garderons en mémoire sa présence à nos côtés lors de notre assemblée générale 2025 au Roazhon Park : sa disponibilité et son implication avaient alors permis de réunir près de 200 personnes. Un temps fort inoubliable pour nos adhérents, les membres de notre conseil d'administration et notre équipe.”

Cécile Chantrel, présidente Umih 35 Rennes



Car les professionnels du CHRDT investissent toute l'année dans les territoires, créent des emplois et respectent des obligations strictes en matière d'hygiène, de sécurité, de fiscalité, de droit du travail, de licences, d'accessibilité ou de protection des consommateurs. **L'Umih a refusé que le recours à certains régimes dérogatoires puisse permettre de s'affranchir de ces contraintes et créer une concurrence déloyale.**

Pour agir concrètement sur le terrain, l'Umih a construit des outils à destination des élus locaux et de son réseau. **Une charte des guinguettes et débits de boissons temporaires** a été élaborée pour encadrer les autorisations délivrées par les communes et rappeler les règles concernant les licences, l'hygiène, la sécurité, les nuisances, la protection des mineurs ou encore l'environnement.

Même démarche pour les marchés gourmands : **un règlement type** permet aux collectivités d'imposer un cadre commun en matière de sécurité alimentaire, de vente d'alcool, de conformité des installations et d'obligations sociales et fiscales, afin que tous les exposants jouent avec les mêmes règles.

L'Umih a diffusé **un guide pratique sur les pouvoirs du maire** en matière d'activités économiques locales : occupation du domaine public, manifestations temporaires, marchés, débits de boissons, commerces ambulants. Intégré au kit élaboré pour les élections

municipales, il donne aux élus les moyens de concilier animation locale et préservation de l'équilibre économique des centres-villes. Des modèles de courriers et des éléments de langage ont parallèlement été mis à disposition des **Umih départementales** pour intervenir directement auprès des maires et des pouvoirs publics.

La position défendue pendant tout le mandat est restée la même : **oui aux animations qui participent à l'attractivité des territoires ; non à une concurrence qui s'exercerait sans les mêmes obligations et contraintes.**

Fait maison : valoriser le savoir-faire des restaurateurs

Pour Thierry Marx, **mieux informer le consommateur, c'est mieux reconnaître ceux qui cuisinent.** L'Umih s'est donc battue pour faire évoluer le « fait maison » et mieux identifier les plats élaborés à partir de produits bruts, sans opposer les modèles de restauration.

Le combat a porté : **le 28 avril 2026, une proposition de loi transpartisane, déposée par Christophe Blanchet, vice président de l'Assemblée Nationale, et cosignée par plus de cinquante députés, reprend les propositions de l'Umih.**

L'Umih porte également la création de la qualité



ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ J'ai eu l'honneur de recevoir Thierry Marx à l'occasion de notre Assemblée Générale 2023, qui s'est tenue en février 2024 au CFA de Niort. Un très beau souvenir de ma première année de présidence ! Je tiens à saluer l'engagement de Thierry Marx en faveur de la profession, de la transmission et de l'apprentissage.”

Fabrice Girard, président Umih 79

d' **« artisan restaurateur »** qui englobe le travail de la salle et des cuisines, pour reconnaître les professionnels qualifiés ou expérimentés qui travaillent des produits bruts et privilégient les filières agricoles françaises. **Une reconnaissance du métier de restaurateur, du savoir-faire et de sa transmission.**

Pour sécuriser les créations et reprises d'établissements, l'Umih défend le projet d'un **« permis d'entreprendre »** : une formation préalable aux fondamentaux de la gestion, de la fiscalité, du droit social, de la comptabilité et de l'information du consommateur, pour **mieux préparer les professionnels, limiter les échecs et pérenniser les entreprises.**

Enfin, l'Umih demande une **régulation locale des nouvelles implantations.** Dans les zones en situation de saturation, les communes pourraient soumettre les nouvelles créations à l'autorisation du maire, après analyse du tissu commercial et consultation des chambres consulaires et des organisations professionnelles. **L'objectif : éviter la surconcentration, préserver la diversité commerciale et protéger l'équilibre économique des territoires.**

La loi reste à adopter. **Les propositions défendues par l'Umih sont désormais au Parlement.**

5. PÉRENNISER LES ENTREPRISES ET ANTICIPER LEUR AVENIR



Ruralité : maintenir les entreprises qui font vivre les territoires

Dans de nombreuses communes rurales, lorsqu'un café, un hôtel ou un restaurant ferme, c'est parfois le dernier commerce qui disparaît avec lui.

En 2022, l'Umih réactive sa commission Ruralité pour faire remonter les difficultés spécifiques des professionnels et construire des réponses adaptées.

Le dossier des licences IV devient emblématique. L'Umih défend la possibilité, pour les communes de moins de 3 500 habitants ne disposant plus d'aucun débit de boissons, de créer une licence IV sans devoir en acquérir une ailleurs. Elle constitue un levier concret pour permettre la réouverture d'un café, l'installation d'un restaurateur ou la reprise d'un établissement.

Portée par l'Umih et reprise dans le débat parlementaire, cette proposition a été adoptée par le Parlement dans la loi de simplification de la vie économique. **La mesure a toutefois**

été censurée en mai 2026 par le Conseil constitutionnel, non sur le fond mais pour un motif de procédure, en tant que cavalier législatif. L'Umih n'a pas abandonné le combat : la proposition est aujourd'hui de nouveau sur la table du législateur.



Transition écologique : accompagner les entreprises dans la transformation

Hausse du coût de l'énergie, tensions sur l'eau, nouvelles obligations environnementales : pendant le mandat, la transition écologique est devenue une réalité très concrète pour les hôtels, cafés, restaurants, discothèques et traiteurs. Les entreprises doivent prendre leur

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“Ce fut un bon représentant, médiatique, de notre syndicat.”

Rudy Romanello,
Umih Île-de-France Bureau Essonne

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ Grâce à sa notoriété et à sa présence médiatique, Thierry Marx a offert à l'Umih une visibilité sans précédent. Il a porté notre organisation et la voix de nos métiers sur le devant de la scène comme jamais auparavant.”

Romain Mohammadi, président Umih 27

part à la transition, mais elles doivent avoir les moyens de la réaliser.

Avec l'ADEME et le Fonds Tourisme Durable, l'Umih accompagne les professionnels dans leurs investissements. Porté sur le terrain par l'Umih Nouvelle-Aquitaine, le dispositif permet de réaliser 187 diagnostics et à 88 entreprises d'obtenir 1,6 million d'euros de subventions en 2023 et 2024. Le programme national « Hôtel du Futur » prolonge cette démarche en 2024 et 2025 : 20 entreprises expérimentent des solutions conciliant réduction de leur impact environnemental et performance économique.

L'Umih s'est également battue pour que les nouvelles règles environnementales soient applicables aux entreprises. Elle a obtenu que les objectifs fixés aux hôtels, cafés et restaurants tiennent compte des contraintes et des consommations propres à leur activité. Même mobilisation sur l'eau. Dès le début du mandat, l'Umih nationale soutient les initiatives départementales dans les territoires les plus exposés. Après le lancement du Plan Eau en 2023, elle participe à l'élaboration du plan de sobriété hydrique de la filière tourisme pour contribuer à l'objectif de réduction de 10 % des prélèvements en eau douce à l'horizon 2030.

Enfin, des guides, réalisés par l'Umih, sur le gaspillage, la RSE et la sobriété énergétique ou guide des partenaires donnent aux professionnels des outils directement utilisables pour agir

88 entreprises

obtiennent 1,6 million d'euros de subventions en 2023 et 2024 grâce au dispositif d'accompagnement à l'investissement.



Transmission-reprise : faciliter et sécuriser le passage de relais

Chaque entreprise qui disparaît faute de repreneur peut emporter avec elle des emplois, des savoir-faire et parfois un commerce essentiel à un territoire. L'Umih a donc créé une Commission Transmission-Reprise chargée d'identifier les principaux obstacles : **financement, fiscalité, réglementation, valorisation des établissements et évolution des modèles économiques.**

L'objectif est de construire un parcours plus sécurisé pour le cédant comme pour le repreneur et de porter auprès des pouvoirs publics les évolutions nécessaires. Sur le plan fiscal, ce combat rejoint notamment celui pour la défense du pacte Dutreil, régulièrement questionné dans le débat budgétaire alors qu'il constitue un outil important pour transmettre une entreprise sans la fragiliser.

Défendre les entreprises, c'est aussi rendre leur transmission possible.

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ Un an après son élection je lançais sans trop y croire une invitation à Thierry Marx pour présider notre AG du 11 octobre 2023. Il a répondu à toutes les questions d'une manière incroyable et il a reçu un tonnerre d'applaudissements. Tout le monde a découvert un homme simple et proche des gens.”

Patrice Mounier, président Umih 84 (Vaucluse)

Mieux observer pour mieux agir

Un syndicat pèse davantage lorsqu'il transforme les remontées du terrain en données incontestables. L'Umih a renforcé l'Observatoire de l'hôtellerie avec MKG, capable de suivre régulièrement les grands indicateurs du secteur.

Pour le secteur de la restauration, l'Umih a accompagné la démarche de la branche dans la création du premier Observatoire

économique de la restauration, dévoilé en août 2026 à la REF du Medef.

Développé à partir des données sur les entreprises collectées par l'Ordre des experts-comptables, l'Observatoire économique de la restauration a vocation à s'étendre aux autres branches de l'Umih. Ce nouvel outil inédit permettra de suivre plus finement les variations d'activité de nos établissements afin d'objectiver les remontées du terrain.

6. MOBILISER LE DIALOGUE SOCIAL AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS

Depuis 2022, huit accords ont été signés et plusieurs sujets très concrets ont progressé :

rémunération des apprentis, salaires, égalité professionnelle, congés pour enfant malade ou encore financement du dialogue social.

Sur chacun de ces dossiers, l'Umih défend une même ligne : **faire progresser l'attractivité et les protections tout en construisant des règles applicables et soutenables pour les entreprises.**

Salaires : concilier attractivité et soutenabilité pour les entreprises

Face aux revalorisations successives du SMIC, l'Umih agit pour éviter que la grille salariale de la branche ne décroche du minimum légal.

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“Thierry Marx nous a fait l'honneur d'être présent lors des 20 ans de notre CFA de l'hôtellerie restauration de Colmar le 28 septembre 2023. Les apprentis ont particulièrement apprécié les échanges. Il a ensuite participé à notre assemblée générale annuelle. Une belle journée pour notre organisation.”

Jean-Jacques Better, président Umih Haut-Rhin

En 2024, elle négocie une **revalorisation moyenne de 1,94 % des minima**

conventionnels, avec un effort particulier sur les premiers niveaux. Lorsque l'évolution du SMIC rend à nouveau une partie de la grille obsolète, les négociations sont rouvertes. En 2026, **l'ensemble des minima est revalorisé**. L'objectif reste le même : **faire progresser les rémunérations et reconnaître le travail sans perdre de vue la capacité des entreprises à supporter ces évolutions.**

1,94 %

c'est la revalorisation moyenne des minima conventionnels négociée en 2024.

Enfant malade : mieux accorder vie professionnelle et familiale

Un salarié confronté à la maladie ou à l'hospitalisation de son enfant ne doit pas avoir à choisir entre sa famille et son emploi.

L'avenant issu de la CPPNI du 19 juin 2024 crée un dispositif inédit dans la branche :

trois jours rémunérés par an en cas d'hospitalisation d'un enfant jusqu'à 16 ans et deux jours rémunérés par an en cas de maladie jusqu'à 10 ans.

Un droit directement applicable qui apporte un cadre clair aux salariés comme aux employeurs et contribue à mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

« La critique est facile l'art est difficile, il y a pourtant une chose qui, pour moi, a marqué le mandat de Thierry, son implication lorsque, dans un de mes CFA, nous avons eu le jeune Matisse poignardé le 27 avril 2024. Merci pour ton implication contre les violences dans les écoles et ta venue pour nous soutenir dans ces moments difficiles. »

Pascal Blaszczyk, président Umih 37 et Centre Val-de Loire

Qualité de vie au travail : agir sur les sujets du quotidien

Coupure, repos hebdomadaire, organisation du travail : certains sujets restent sensibles mais doivent pouvoir être négociés.

En 2025, l'Umih réactive le groupe de travail consacré à la qualité de vie au travail. Les discussions n'aboutissent pas sur la méthode et sont suspendues avant qu'une reprise des échanges ne soit demandée. Le chantier reste ouvert.

L'enjeu est de rechercher des solutions qui améliorent les conditions de travail tout en restant compatibles avec l'organisation réelle des établissements.

Emploi saisonnier : sécuriser les contrats et fidéliser les équipes

Pour les entreprises saisonnières, retrouver leurs salariés d'une saison à l'autre est devenu stratégique.

L'Umih se saisit du sujet pour sécuriser la reconduction des contrats et permettre aux employeurs de fidéliser leurs équipes sans s'exposer à une insécurité juridique. Une expertise confirme qu'il n'existe



aucune requalification automatique en CDI. Celle-ci reste toutefois possible, sous l'appréciation du juge.

En avril 2026, l'Umih décide donc de rouvrir le chantier avec un objectif concret :

donner aux entreprises des règles plus claires pour reconduire leurs saisonniers et fidéliser leurs équipes

Temps partiel : concilier souplesse et sécurité juridique

Le complément d'heures répond à un besoin réel d'organisation dans les entreprises du secteur.

Mais en l'absence d'accord de branche, un dispositif reste insuffisamment sécurisé juridiquement, exposant employeurs comme salariés.

L'Umih prépare donc un nouvel accord de branche conciliant **souplesse pour les établissements, sécurité juridique et respect des droits des salariés.**

La négociation reste à mener pour aboutir à un dispositif équilibré et sécurisé.

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

« J'ai vu un guide spirituel, tel un maître sensei qui montre la voie. »

Alexandre Thiebaud, président Umih Région pays de Loire

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ Merci pour le dévouement envers nos métiers durant ce mandat... Présence marquée lors des 85 Ans de notre unité départementale... Gardez ce côté humaniste qui vous caractérise. Umihcalement.”

Rudy Carnis, président Umih 28

Usure professionnelle : ménager les salariés et conserver les compétences

Port de charges, gestes répétitifs, station debout prolongée, rythme de travail : les métiers du secteur peuvent être physiquement exigeants.

À partir de 2025, l'Umih travaille à identifier les métiers et situations les plus exposés et à faciliter l'accès des entreprises, notamment les plus petites, aux aides de l'Assurance Maladie pour financer équipements et actions de prévention.

Prévenir l'usure professionnelle, c'est protéger les salariés mais aussi permettre aux entreprises de conserver les compétences et l'expérience dont elles ont besoin.

Addictions : outiller les employeurs pour agir

Alcool, drogues, médicaments : les addictions peuvent entraîner des conséquences directes sur la santé des salariés, la sécurité et le fonctionnement de l'entreprise.

Face à des situations souvent difficiles à gérer, l'Umih engage un travail avec la MILDECA pour construire des réponses adaptées au secteur. Cette démarche aboutit en 2025 à la diffusion d'un **guide pratique de prévention destiné aux entreprises**, avec des repères concrets et des outils pour agir.

L'objectif est de ne pas laisser les chefs d'entreprise seuls face à ces situations et de leur donner les moyens de protéger leurs salariés comme leur activité.

Prévention

grâce à la diffusion en 2025 d'un guide pratique de prévention pour les entreprises.

Convention collective : adapter les règles aux réalités des entreprises

À Mayotte, les entreprises de l'hôtellerie-restauration ne bénéficient pas encore du même cadre conventionnel que celles de l'Hexagone.

En mars 2026, avec l'Umih Mayotte, l'Umih obtient de l'État l'engagement d'une **intégration progressive du territoire à la convention collective nationale des HCR**, en tenant compte de ses spécificités locales. Cette démarche accompagne le rapprochement progressif des droits sociaux à Mayotte avec ceux applicables dans le reste de la France : une première étape est prévue d'ici 2031, avant l'alignement complet de la protection sociale à l'horizon 2036.

Objectif : adapter les règles aux réalités des entreprises et permettre à tous les territoires de participer pleinement à la vie de la profession.

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ La présence médiatique de l'Umih représenté par le Charisme de Thierry Marx a été un fort atout malgré une instabilité politique préjudiciable à notre économie et à nos commerces. Merci pour ces quatre années de combats en eaux troubles.”

Julien Marchal-Gueret, président Umih 76
Seine-Maritime

7. Doter la branche des moyens d'agir



Contribution conventionnelle de branche pour le dialogue social : construire les outils d'une branche plus forte

Pour défendre efficacement les entreprises, une branche doit disposer des moyens de connaître leur réalité, de négocier et de préparer l'avenir. À partir de 2024, la branche se dote d'un financement dédié à travers une contribution de **0,05 % de la masse salariale des entreprises**.

Ces moyens permettent de financer durablement le dialogue social, de produire des études et des données fiables et de préparer les négociations qui concernent les entreprises et leurs salariés.

L'Umih joue un rôle moteur dans la construction de l'Association Paritaire de Gestion APG HCR et obtient également une mesure concrète pour les TPE : **la suppression de la cotisation minimale de 50 euros**, qui pesait proportionnellement davantage sur les plus petites entreprises.

Avec l'APG HCR et un Observatoire de branche en cours de mise en place, **la profession dispose de moyens renforcés pour mieux**

promouvoir et faire connaître le secteur, anticiper ses évolutions et défendre ses entreprises sur des bases solides.

0,05 %

c'est la contribution de la masse salariale des entreprises qui dote la branche d'un financement dédié à partir de 2024

Une même ligne : l'action syndicale au service de l'entreprise

PGE, énergie, recrutement, apprentissage, logement, concurrence, ruralité, transmission ou dialogue social : les dossiers sont différents, mais ils répondent à une même conception de l'action syndicale.

Faire remonter les difficultés du terrain. Les transformer en revendications. Construire le rapport de force. Obtenir des évolutions. Puis faire en sorte qu'elles soient réellement utilisables par les entreprises.

Pendant le mandat de Thierry Marx, l'Umih a ainsi défendu un modèle fondé sur des entrepreneurs indépendants, créateurs d'emplois, de savoir-faire et d'activité dans tous les territoires.

Un syndicat patronal fort n'a pas vocation à entreprendre à leur place. Il doit leur donner les moyens d'entreprendre.

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ Je félicite Thierry Marx, que nous connaissions ici dans le Gard de l'époque du Cheval Blanc avec Régine, pour avoir réussi à intégrer et faire fonctionner la maison Umih, malgré les obstacles, et serai ravi de le retrouver sur nos terres de Camargue.”

Éric Bouget, président Umih 30

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ Le mandat de Thierry Marx à la présidence de l'Umih, ce sont des moments marquants. Des satisfactions : Une visibilité médiatique sans précédent pour l'Umih, grâce à sa personnalité, son parcours et sa capacité à porter nos combats dans les médias.”

Jean-Marc Morez, président Umih Haut de France

Construite en premier lieu pour les entreprises de 1 à 100 salariés, avec des tarifs très compétitifs et désormais ouverte à toutes les entreprises, l'offre répond aux obligations conventionnelles de la branche en matière de frais de santé et de prévoyance tout en offrant des garanties complémentaires pour les salariés et leurs ayants droits.

Portée par l'Umih, présentée dans le réseau des Umih départementales, expliquée sur le terrain et relayée lors de réunions d'informations et de webinaires, UmiVitalité s'est installée progressivement comme une solution conçue par et pour la profession. Depuis 2025, **l'offre a également été élargie aux travailleurs indépendants** avec une tarification dédiée aux adhérents Umih.

UmiVitalité

info@umivitalite.fr • 09 78 36 69 10

Développer les services aux adhérents : UmiVitalité

Avec le lancement d'UmiVitalité en septembre 2024, l'Umih a affirmé sa volonté de proposer une réponse concrète, utile et directement pensée pour les entreprises du CHRDT et leurs équipes.

Umih Avantages

Depuis 2026, Umih Avantages, plateforme conçue pour les professionnels du secteur, poursuit la même logique : négocier des économies pour les entreprises et soutenir le pouvoir d'achat de leurs salariés.

Plus de 150 fournisseurs y sont référencés pour les entreprises avec des conditions négociées sur de nombreux postes de dépense : équipements, alimentation, hygiène, téléphonie, véhicules, ressources humaines ou services du quotidien.

Et pour les équipes, ce sont plus de **1 200 € d'économies potentielles par an** sur les loisirs, les vacances, les bons d'achat et la billetterie. Umih Avantages est inclus dans l'adhésion.

26

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ Merci à notre président, Thierry Marx, d'avoir été présent à l'occasion des 90 ans de l'Umih 40 et de l'inauguration de ses nouveaux locaux. Devant plus de 300 personnes, cette journée a donné une image forte, moderne et dynamique de notre organisation.”

Arthur Laborde, président Umih 40

Partie 3

Consolider l'Umih pour mieux soutenir les entreprises

Un syndicat patronal ne peut défendre efficacement les entreprises que s'il est lui-même fort, représentatif, présent sur le terrain et capable de faire entendre leur voix.

Pendant quatre ans, l'Umih a donc travaillé à renforcer son propre outil syndical : moderniser son fonctionnement, développer l'adhésion, consolider son réseau, accroître sa représentativité, porter plus fortement les revendications de la profession et préparer les transformations à venir.

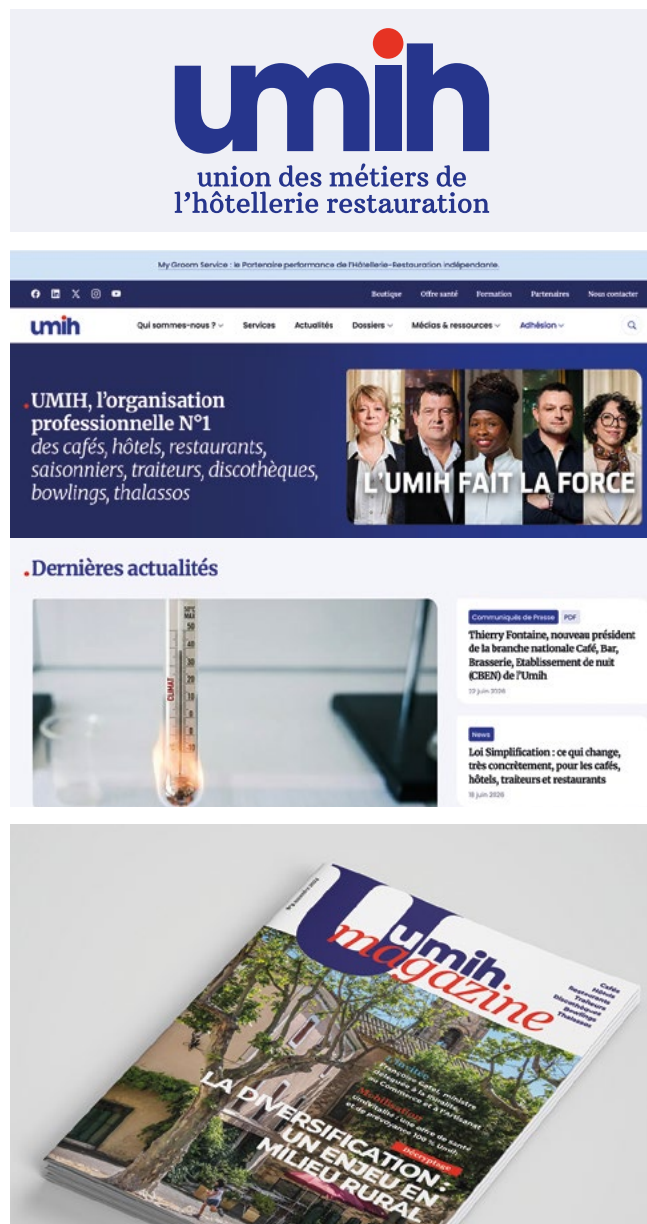
Une même conviction a guidé ces chantiers : une Umih plus forte, c'est davantage de poids pour défendre les entreprises.

1. Moderniser l'Umih pour resserrer le lien avec les adhérents

Faciliter l'accès à l'information et à l'action syndicale

Une organisation professionnelle ne peut être efficace si ses adhérents accèdent difficilement à l'information, aux services ou aux positions qu'elle défend.

Pendant le mandat, l'Umih modernise donc ses principaux outils : nouvelle identité visuelle, nouveau site internet, nouveau magazine Umih mag et nouvelle maquette de L'essentiel, le mensuel destiné aux élus des 106 départements.



ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ Pour ma part, je me souviendrai toujours du jour où, en toute discrétion, Thierry Marx s'est déplacé dans mon département pour apporter son soutien aux parents du petit Matisse, jeune apprenti cuisinier, fils de restaurateurs de Châteauroux et adhérents de l'Umih, qui venait d'être assassiné.”

Véronique Gaulon, présidente Umih Berry

La présence numérique est également renforcée. L'Umih compte désormais 21 000 abonnés sur Facebook, près de 30 000 sur LinkedIn et de 4 500 sur Instagram.

L'enjeu dépasse la communication : il s'agit de faire circuler plus rapidement l'information dans le réseau, de donner aux adhérents les moyens de comprendre les évolutions qui concernent leur entreprise et de rendre plus visible l'action menée en leur nom.

Développer l'adhésion pour élargir le collectif

La force d'un syndicat repose d'abord sur les entreprises qu'il rassemble.

- ➔ En 2023, l'Umih relance sa politique de syndicalisation. Une offre découverte facilite le premier contact avec l'organisation et le paiement en ligne simplifie l'adhésion.



- ➔ En 2026, la campagne « **L'Umih fait la force** » réaffirme le sens de cette démarche. Face à des entreprises très majoritairement indépendantes et souvent de petite taille, le collectif permet de transformer des difficultés individuelles en revendications communes.

Plus l'Umih rassemble de professionnels, plus elle dispose de légitimité et de poids pour les défendre.

2. Ancrer le syndicat là où sont les entreprises

Placer le réseau territorial au premier niveau de l'action syndicale

La force de l'Umih tient à son maillage territorial. L'action nationale part du terrain et doit revenir au terrain.

C'est dans les départements que remontent les difficultés des entreprises, que se mesurent concrètement les effets d'une nouvelle réglementation et que se construisent souvent les premières réponses.

Pendant le mandat, l'Umih nationale s'attache donc à renforcer le lien avec les Umih départementales et à donner davantage de visibilité et de portée à leur action. Depuis le début de la mandature, le président confédéral s'est déplacé dans 70 départements. **Chacun des déplacements est l'occasion de mettre en relief les initiatives départementales** sur l'emploi (avec les restaurants éphémères, par exemple), le logement (création d'Umih Logement ou la requalification des bâtiments, etc.) ou encore le soutien aux entreprises.

La présence dans les grands rendez-vous professionnels participe de cette stratégie, et en tout premier lieu EquipHotel ou le Salon international de l'agriculture, sont également autant d'occasions d'aller directement à la

rencontre des professionnels et des partenaires, et de porter les positions de l'Umih.

Mais le terrain, ce sont aussi les grands événements qui font vivre les territoires. Aux Francfolies comme aux Vieilles Charrues, l'Umih accompagne l'action de ses organisations départementales confrontées aux problématiques très concrètes des professionnels : activité saisonnière, emploi, sécurité, réglementation, concurrence ou relations avec les collectivités.

Le rôle du national n'est pas de se substituer au réseau. Il est de lui donner davantage de poids, d'expertise et de moyens pour agir.

Valoriser les métiers et anticiper leur avenir

Défendre les entreprises, c'est aussi défendre les métiers sans lesquels elles ne peuvent fonctionner, recruter ou transmettre leurs savoir-faire.

L'Umih s'engage ainsi dans ApprentiScène, les Rabelais et soutient la participation de notre secteur aux WorldSkills pour mettre en lumière l'apprentissage, les jeunes et l'excellence professionnelle.

Elle soutient également les Trophées de la Nuit, qui valorisent les professionnels et les entreprises du monde de la nuit, ainsi que le championnat de France des écaillers et écaillères, en partenariat avec France Écaille.

Depuis près de dix ans, le réseau se mobilise aussi autour du Safthon, opération de prévention contre l'alcoolisation foetale fortement relayée par les Umih départementales.

Entre 2022 et 2026, l'Umih publie par ailleurs huit guides professionnels pour apporter aux entreprises et au réseau des réponses directement utilisables.

Ces engagements répondent à une même conception du syndicalisme : une organisation professionnelle défend des textes et défend des entreprises, des métiers et leur capacité à continuer d'exister dans tous les territoires.

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“

Quelle Présidence inspirante ! Bravo et merci. Un moment marquant pour l'Umih Moselle avec Le Chef Marx : concours du meilleur apprenti de Moselle 2024, comme président du jury juste après son investiture, peut être son premier voyage officiel en région.”

Christophe Thiriet, président Umih Moselle

3. Porter le combat des entrepreneurs dans le débat public

Mettre la parole publique au service de l'action syndicale

Une revendication qui reste cantonnée au secteur a peu de chances de devenir une priorité politique.

Pendant quatre ans, Thierry Marx, les présidents de branche et l'Umih portent donc les dossiers des entreprises dans la presse nationale, régionale et professionnelle.

Depuis 2022, l'Umih recense près de 4 000 retombées presse et audiovisuelles associant Thierry Marx et l'Umih.

Mais la visibilité n'est pas une fin. Elle doit permettre de faire connaître les difficultés des entreprises, d'installer leurs revendications dans le débat public et de créer le rapport de force nécessaire pour les faire avancer.

Distribution en ligne, meublés touristiques, concurrence déloyales des plateformes, souveraineté alimentaire, titres-restaurant, reconnaissance de la gastronomie française, « fait maison », fiscalité des boissons sans alcool ou avenir de l'agriculture : l'Umih multiplie les prises de position et les tribunes pour porter les intérêts du secteur au-delà de ses propres frontières.

Poser les propositions de la profession sur la table des décideurs

Cette bataille des idées s'accompagne d'un travail de propositions.

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“ Sur sa venue à Reims : rien que sa présence a fait passer les présents de 70 à 220 personnes et une leçon (en ce qui me concerne) de savoir conserver son calme malgré de très (trop) nombreuses attaques INJUSTIFIÉES je dirais tout simplement Respect.”

Joël Oudin, président Umih 51

- En janvier 2024, l'Umih présente ses propositions pour simplifier la vie des entreprises du tourisme.
- En juin 2024, elle porte 18 mesures pour sauvegarder et développer le secteur de l'hôtellerie-restauration.
- En juillet 2025, elle formalise ses propositions pour la réforme du titre-restaurant.
- En mars 2026, à l'approche des élections municipales, le manifeste « Travaillons ensemble ! » donne au réseau des propositions à défendre auprès des élus locaux.

La méthode reste la même : partir de la réalité des établissements, transformer les difficultés en propositions et les porter là où les décisions se prennent.

4. Accroître la représentativité et le pouvoir d'action

Redevenir majoritaire dans la branche HCR

La représentativité détermine directement le poids d'un syndicat dans la négociation sociale et sa capacité à agir sur les règles qui s'appliquent aux entreprises.

La campagne de représentativité patronale 2023-2024 constitue donc l'un des enjeux majeurs du mandat.

Dans la branche des cafés, hôtels et restaurants, l'Umih atteint 50,7 % d'audience, soit une progression de 3,5 points par rapport à 2021. Elle franchit à nouveau le seuil stratégique de la majorité absolue et dépasse même le niveau atteint en 2017.

Elle représente par ailleurs 68,65 % des entreprises adhérentes à une organisation professionnelle dans le secteur des cafés, hôtels et restaurants.

Cette majorité a une conséquence très concrète : l'Umih retrouve la capacité de conclure seuls certains accords de branche ou, dans les conditions prévues par la loi, d'exercer un droit d'opposition.

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“Thierry a apporté beaucoup en termes d'image. Concernant sa venue sur le territoire de Dunkerque, j'ai beaucoup aimé l'intérêt qu'il porte pour les jeunes dans les écoles hôtelières et surtout avec les gens qui transmettent le métier aux jeunes.”

Eric Dubois, président Nord Flandres Littoral

Derrière les chiffres se joue donc directement la capacité du syndicat à peser sur les décisions qui concernent les entreprises et leurs salariés.

Élargir la représentation de l'Umih

L'Umih progresse également au-delà de sa branche historique.

Dans la restauration rapide, elle représente désormais près de 40 % des entreprises du secteur adhérent à une organisation professionnelle. Son poids d'audience passe de 3,69 % en 2021 à 6,39 % en 2025, soit une hausse de plus de 73 % en quatre ans.

Ces résultats reposent d'abord sur la mobilisation des Umih départementales, des présidents, des élus, des équipes et des organisations associées, au plus près des entreprises.

Ils s'appuient également sur l'arrivée de nouveaux syndicats membres associés, parmi lesquels l'Union des Cafés Hôtels Restaurants Asiatiques et le Club des hôteliers de Saint-Martin.

Cette progression est celle d'un collectif. Mais elle constitue surtout un levier d'action.

Rassembler davantage d'entreprises et de métiers, c'est donner davantage de poids à leur voix lorsqu'il faut négocier, s'opposer ou obtenir.

5. Anticiper les transformations pour ne pas les subir

Imaginer l'hôtel et le restaurant de demain

Un syndicat doit défendre les entreprises d'aujourd'hui. Il doit aussi regarder suffisamment loin pour identifier ce qui transformera leur activité demain.

Sous la présidence de Thierry Marx, l'Umih engage donc un travail prospectif sur l'hôtel du futur, avec notamment l'appui de partenaires comme l'ADEME.

Les sujets sont directement liés au fonctionnement des établissements : digitalisation de la relation client, réservation en ligne, nouveaux outils de gestion, intelligence artificielle, automatisation de certaines tâches, mais aussi maîtrise de l'énergie et de l'eau, réduction des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire et évolution des équipements.

Restaurant du futur : anticiper les mutations de la restauration

La restauration traditionnelle est confrontée à des transformations profondes qui bousculent son modèle économique.

Thierry Marx a donc engagé une réflexion prospective sur le restaurant du futur. L'objectif est de partir de la réalité économique et sociale du secteur pour identifier les modèles capables de fonctionner demain : pour quels consommateurs, avec quelle offre, quelle organisation du travail, quels outils et quel équilibre économique ?

Pour nourrir cette réflexion, l'Umih a lancé une étude prospective avec Xerfi. Ses conclusions confirment les bouleversements à l'œuvre. La restauration traditionnelle doit composer avec la montée de la restauration rapide, un pouvoir d'achat contraint et des clientèles dont les attentes se fragmentent.

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“Ce mandat constitue une étape importante de l'histoire de notre organisation. Il laissera l'empreinte d'un engagement constant au service de nos métiers et de celles et ceux qui les font vivre au quotidien.”

Alain Guillout, président Umih Nouvelle Aquitaine

Le rapport au restaurant évolue lui aussi : recherche de qualité et de prix accessibles, nouveaux moments de consommation, attente d'expérience, développement du numérique.

Le défi est de s'adapter à ces nouveaux usages sans sacrifier la rentabilité des établissements ni la dimension humaine qui fait la force de la restauration.

L'Umih veut maintenant passer de l'analyse au concret. À partir des travaux de Xerfi, la branche Restauration a engagé une phase de prototypage pour imaginer plusieurs modèles de restaurants adaptés aux clientèles et aux territoires. L'intelligence artificielle a été notamment utilisée pour explorer et matérialiser ces différents concepts, comme un outil au service de la réflexion et de l'évolution des entreprises.

Sollicitée par l'Hémicycle pour présenter l'avancée de ces travaux, l'Umih a commencé à porter cette réflexion au-delà de la profession. Avec ce chantier, elle défend un enjeu syndical de fond : aider les restaurateurs à garder la maîtrise de leur modèle économique et à choisir leurs transformations plutôt que de les subir.

6. Professionnaliser l'Umih pour accroître sa capacité d'action

Développer les compétences au service du réseau

La capacité de l'Umih à défendre ses adhérents dépend aussi des compétences de celles et ceux

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.



Thierry Marx a su porter une vision, ouvrir des perspectives, et surtout créer des passerelles inédites avec les sphères gouvernementales. Reste le bilan d'un mandat qui aura su bousculer les habitudes et poser les bases d'une réflexion nécessaire pour l'avenir du secteur."

Pierre Nouchi, président Umih 62

qui travaillent quotidiennement sur leurs dossiers. Pendant le mandat, l'organisation structure donc davantage sa politique de formation et de développement des compétences.

Un plan pluriannuel de développement des compétences est mis en place pour ses salariés. Les évolutions internes sont favorisées : des collaborateurs recrutés sur des fonctions juniors accèdent progressivement à des responsabilités de branche ou de commission, deux directrices déléguées sont issues de promotions internes et plusieurs chefs de service voient leur périmètre élargi.

L'Umih accompagne également les jeunes qu'elle forme. Un apprenti ayant souhaité poursuivre son parcours au sein de l'organisation a été recruté en CDI.

Faire progresser les compétences dans l'organisation, c'est renforcer l'expertise mise à la disposition des élus, du réseau et des entreprises.

Appliquer en interne les principes défendus dans la branche

La crédibilité syndicale passe aussi par la capacité à appliquer en interne les principes défendus pour la profession.

L'Umih engage un travail sur les pratiques managériales. Une revue des situations salariales permet également d'identifier et de supprimer les écarts ne reposant pas sur des critères objectifs. La moitié des directeurs et directeurs délégués sont aujourd'hui des femmes. Le dialogue social est également structuré.

À l'arrivée de la nouvelle présidence et de la direction générale, l'Umih ne dispose pas de comité social et économique. Des élections sont organisées en 2023 et un CSE est installé. Mutuelle, prévoyance, formation, télétravail ou chèques-vacances peuvent désormais être abordés dans un cadre formalisé avec les représentants des salariés.

Une organisation patronale qui défend le dialogue social, la formation et l'évolution professionnelle doit aussi être capable de les faire vivre en interne.

ILS TÉMOIGNENT...

Thierry Marx à la présidence de l'Umih.

“Très bon souvenir de la venue de Thierry Marx au CFA Le Fontanil en juin 2024 ! Nos apprentis ont été particulièrement touchés par son authenticité et les valeurs qu'il a pu leur transmettre, dont l'importance de croire en ses projets. Il leur a permis de rêver un peu plus grand !”

Caroline Laurent, présidente Umih73-74

7. Consolider les finances pour garantir l'indépendance du syndicat

Remettre les moyens au service de l'action syndicale

La capacité d'un syndicat à agir dépend enfin de sa solidité financière. Dès le début du mandat, l'Umih engage un travail de fond pour

réduire ses coûts, simplifier son organisation et concentrer ses moyens sur l'action syndicale.

Plusieurs structures satellites sont fermées et les dépenses sont revues avec une règle simple : chaque euro dépensé doit être utile aux adhérents, au réseau ou à la défense de la profession.

Cette gestion permet de dégager de nouveaux moyens pour agir : campagnes nationales de communication, campagne de représentativité. Mais aussi un renforcement de l'offre de services pour accompagner les Umih départementales face à l'augmentation du volume de questions traitées dû à la complexité juridique, à la création de structures satellites (Umih direct, prestige, traiteurs, nuit), des syndicats associés supplémentaires ou encore de l'ajout de sujets sur la convention collective de la rapide.

À la fin du mandat, l'Umih a ainsi renforcé ses moyens d'action tout en consolidant ses finances et ses fonds propres.

Une organisation patronale qui défend le dialogue social, la formation et l'évolution professionnelle doit aussi être capable de les faire vivre en interne.

33

UNE UMIH PLUS SOLIDE AU SERVICE D'ENTREPRISES MIEUX SOUTENUES

Moderniser l'organisation, renforcer le réseau, gagner en représentativité, porter davantage la parole de la profession, anticiper les transformations, professionnaliser les équipes et consolider les finances : ces chantiers répondent tous à une même logique.

Donner à l'Umih davantage de moyens pour défendre les entreprises.

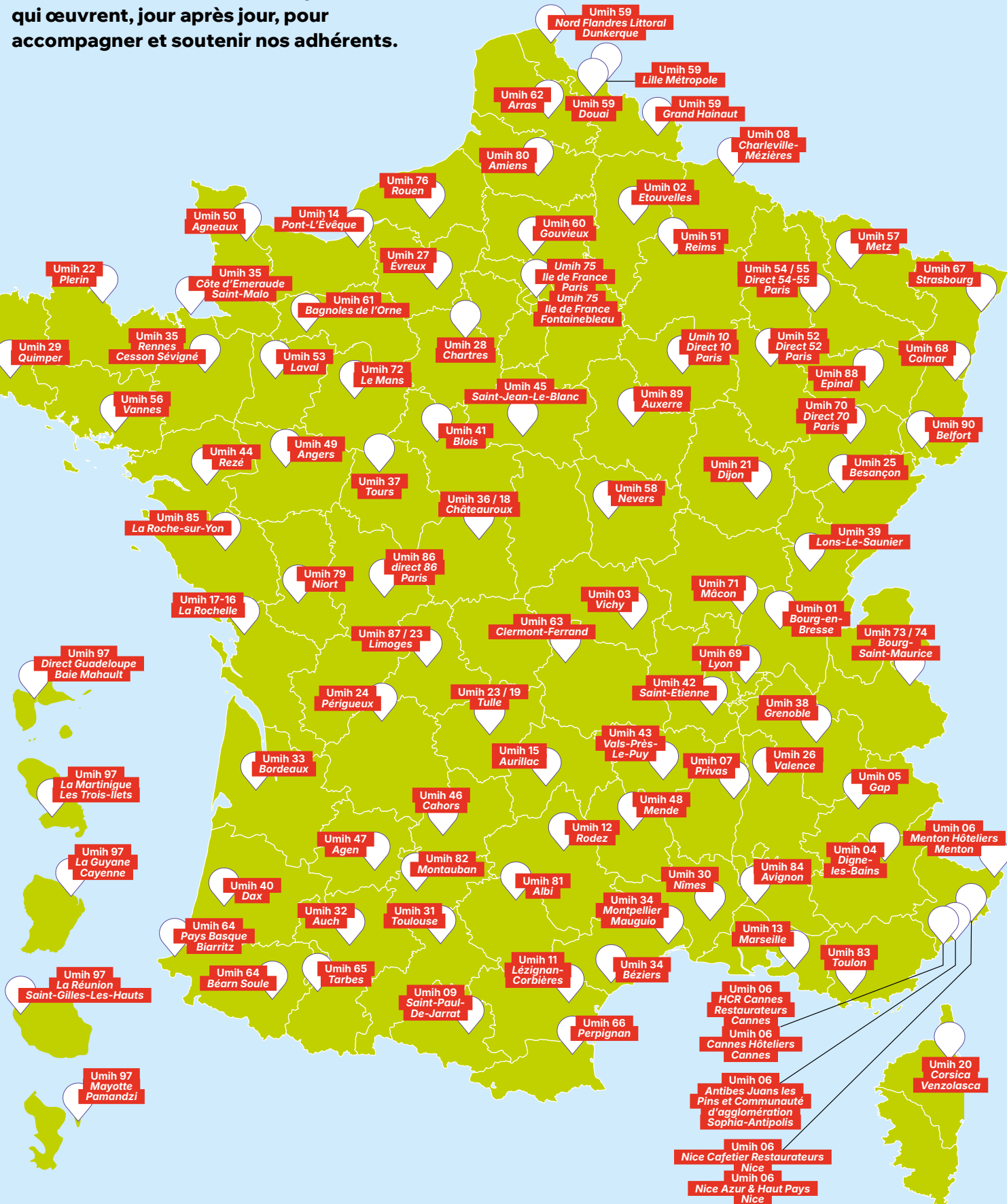
Davantage de représentativité pour peser dans les négociations. Davantage de présence sur le terrain pour connaître la réalité des établissements. Davantage de visibilité pour porter leurs combats. Davantage d'expertise

pour construire des propositions. Davantage de solidité pour préserver l'indépendance de l'organisation. Pendant le mandat de Thierry Marx, transformer l'Umih n'a donc jamais été une fin en soi.

Il s'agissait de renforcer l'outil syndical pour remplir sa première mission : être plus fort collectivement pour que chaque entrepreneur soit mieux défendu.

Les Umih départementales

L'Umih, c'est aussi 106 Umih départementales qui œuvrent, jour après jour, pour accompagner et soutenir nos adhérents.



Les syndicats associés



法国华侨华人餐饮总会



Partenaires Métiers



Les structures interdépartementales





CAFÉS • HÔTELS • RESTAURANTS • DISCOTHÈQUES • TRAITEURS • BOWLINGS • THALASSOS